



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Service Social

Affaire suivie par
SKOTAREK Christine
Conseillère technique
de service social
auprès de la Rectrice

Réf : CS/DD

Téléphone
:03.20.15.60.90
Fax
03.20.15.66.75

Mail :
ce.sersoc@ac-lille.fr

Hôtel Académique
144 Rue de Bavay
BP 709
59 033 LILLE Cedex

Lille, le 28 août 2020

La Rectrice de Région Académique
Rectrice d'académie
Chancelière des Universités

à

Messieurs les Directeurs académiques des Services
de l'Education Nationale, Directeurs des Services
Départementaux de l'Education Nationale du Nord et
du Pas-de-Calais,
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education Nationale,

Mesdames et Messieurs les Directeurs de Centres
d'Information et d'Orientation,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements
de l'Enseignement Public

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles
publiques

Madame la Directrice du C.N.E.D,
Madame la Déléguée Régionale de l'O.N.I.S.E.P,
Mesdames et Messieurs les Délégués Académiques
et Conseillers Techniques,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Département,
de Division et de Service

Objet : Diffusion des plaquettes d'information relatives à l'action sociale 2020-2021.

Des plaquettes d'information présentant les différentes prestations d'action sociale proposées dans l'académie de Lille en faveur des personnels sont élaborées chaque année. Elles sont adressées aux établissements et services fin août afin d'informer les agents sur leurs droits en matière d'action sociale.

Ce dispositif comprend des plaquettes d'information sur l'action sociale académique et sur les différentes aides à l'installation des personnels ainsi qu'un Guide du logement et un flyer présentant une nouvelle mesure logement à destination des enseignants néo-titulaires. Elles sont diffusées par voie électronique à votre secrétariat et à chaque agent (via un courriel du Rectorat (ce.drh@ac-lille.fr) les invitant à se connecter à un lien de téléchargement).

L'ensemble des formulaires de demande de prestations d'action sociale est téléchargeable directement à partir des plaquettes d'information et à retourner aux bureaux d'action sociale des D.S.D.E.N.

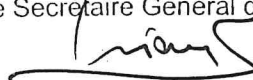
Afin de renforcer l'efficacité de la communication, je vous remercie d'assurer la plus large diffusion des dispositifs d'action sociale mis en place à l'attention de vos agents.

Un certain nombre de plaquettes papier (Action Sociale et Guide du logement) peuvent vous être adressées sur demande et mises à disposition par les coordonnateurs de bassin.

Toutes les informations seront accessibles sur Eduline à partir du 28 août 2020. Les formulaires administratifs de demande seront également téléchargeables dans les rubriques « action sociale » des sites Internet des DSDEN du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que sur l'application I-Prof.

Valérie CABUIL

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Académie



Paul-Eric PIERRE